

Compte-rendu de la réunion de quartier Charbonnier du 27 septembre 2015 9h30

Ce document ne constitue pas un procès verbal de réunion mais un compte-rendu qui tente de restituer de manière la plus objective possible (dans la mesure où il est réalisé par les élus présents), les propos et échanges tenus entre les riverains du quartier concerné et les élus.

Sujets abordés :

1. Lotissement Charbonnier

Entretien Charbonnier

Plusieurs habitants du lotissement font remonter plusieurs manquements à l'entretien à charge de la commune à savoir :

- Local poubelle jamais nettoyé,
- Regards non débouchés,
- Voirie et abords non entretenus,
- Espaces verts non fauchés au droit du local poubelle avec des ronces qui traversent le grillage de la maison riveraine, ce qui gêne pour l'entretien de ses abords.

Parkings Charbonnier

- Plusieurs riverains du lotissement proposent la création d'une place « arrêt minute » pour stationner près du local poubelle, le temps d'évacuer les ordures (afin de ne pas entraver la circulation sur la route).
- Le stationnement dans le lotissement du Charbonnier est très limité. De 10 places, il est passé à 7 ce qui est très peu au regard du nombre de maisons.

Accès lotissement Charbonnier

La sortie du chemin du Charbonnier au débouché de la route de Charrière Chaude est dangereuse faute de visibilité. Des solutions pour la sécurisation de ce carrefour doivent être étudiées.

2. Maison Rochas

La vente de la maison Rochas a été justifiée par l'impossibilité financière de la commune d'investir dans la rénovation et la mise aux normes pour le public d'une telle demeure.

Plusieurs projets ont d'ores et déjà été présentés par des particuliers/agences à la commune dont l'objectif est de retenir celui saura le mieux mettre en valeur cette propriété.

Pour information, un des projets propose une division parcellaire en 3 logements avec possibilité pour la commune de conserver un des lots, celui intégrant la cave voutée.

Les riverains du lotissement Charbonnier s'inquiètent des places de parkings si la maison Rochas devait être rénovée. M. Le Maire indique que le projet de rénovation retenu devra intégrer le nombre de places de parkings suffisant.

3. Ecole

Circulation

Les poteaux qui portent la barrière permettant de fermer l'accès routier à l'école les WE et jours fériés entravent la circulation (impossible de passer à 2 de fronts). M.Arnaud, adjoint aux Travaux et Infrastructures, précise qu'il n'est pas prévu de les modifier.

Pédibus et pistes cyclables

L'idée de relancer le pédibus à partir de points de rassemblements est relancée. Concernant les pistes cyclables, c'est dans le cadre de la commission « Environnement et Cadre de Vie » que les propositions sont réalisées.

4. Sécurité

Quid de la mise en place de caméras de surveillance à l'entrée du village ? Des devis ont été collectés par M. Arnaud, élu délégué à la Sécurité. Du fait de montants significatifs au regard du budget d'investissement de la commune et du fait d'un nombre de cambriolages en légère régression, il a été décidé de ne pas réaliser cet investissement pour l'instant.

5. Sécurité routière

Les riverains font unanimement part de leur inquiétude liée à la dangerosité de leur quartier en terme routier : le chemin de Charrière Chaude est étroit, sans passage réellement protégé pour les piétons d'autant plus que la nuit il subsiste des zones non éclairées. M. Arnaud, délégué aux « Travaux et Infrastructures », confirme le manque de points lumineux dans certaines zones. Un travail est en cours sur ce sujet. La commission « Environnement et Cadre de Vie » étudie également des alternatives au cheminement piéton actuel par la création de nouvelles voies vertes.

Concernant les passages protégés, la mise en place de quilles avec des petites bornes lumineuses au sol semble une piste intéressante. Les services techniques étudient ces solutions.

Il est également question de la vitesse excessive. Lors de la dernière réunion de quartier ce point avait déjà été soulevé. Des dos d'ânes ont été mis en place mais ne sont pas toujours positionnés au bon endroit (comme vers le carrefour Grand Champ. Ces remarques sont l'occasion de rappeler, comme le soulignait un des riverains présents, qu'il faut faire preuve de solidarité communale. Autrement dit, il est important de rappeler que le respect des vitesses incombe à chacun, que les vitesses doivent être respectées dans tous les quartiers, par tous.

6. Voirie

Chemin des Mousses : des trous dans la route. M. Arnaud, adjoint aux « Travaux et Infrastructures » signale que l'enrobé devrait être repris courant octobre à condition que la météo soit favorable. Un « évier » est également prévu afin de recueillir les cailloux.

7. Urbanisme

Voir compte-rendu réunion quartier de « Navizelles/Ruines/Sorbier »